

ECHIQUIER ROBOTICS

Lettre destinée aux investisseurs en Belgique

Madame, Monsieur,

Vous êtes actionnaire de Echiquier Robotics, OPCVM de droit français géré par La Financière de l'Échiquier, et nous vous remercions de votre confiance.

Dans le cadre des évolutions réglementaires relatives à la finance durable, nous souhaitons vous informer par la présente que le prospectus de votre fonds a été modifié pour intégrer un pourcentage minimum de 10% d'investissements considérés comme durables au sens SFDR et sur lequel l'équipe de gestion s'engage.

Afin de vous apporter quelques éléments d'information sur cette nouvelle notion, il est possible de définir un investissement durable comme un investissant répondant à trois critères :

- l'activité de l'entreprise, dans lequel le fonds investit, contribue de manière positive à un objectif environnemental ou social
- cette activité ne cause pas, par ailleurs, de préjudice important à un autre objectif environnemental ou social
- l'entreprise applique de bonnes pratiques en matière de gouvernance

Nous vous informons par ailleurs qu'à compter du 31 décembre 2022, le prospectus de votre fonds sera complété par une annexe spécifique reprenant l'ensemble des caractéristiques extra financières du fonds.

Le prospectus complet et les documents d'informations clés pour l'investisseur en vigueur, ainsi que les derniers rapports périodiques, en français, seront disponibles gratuitement auprès de la société de gestion, ainsi que sur le site internet www.lfde.com.

La valeur nette d'inventaire est publiée sur www.fundinfo.com ainsi que sur le site internet www.lfde.com. Les documents d'informations clés pour l'investisseur doivent être lus avant de prendre la décision d'investir.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller pour toute question complémentaire sur cette évolution réglementaire.

Nous vous prions, Madame, Monsieur, d'agréer nos sincères salutations.

**La Direction Générale de La Financière de
l'Échiquier**